

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 10 juillet 2023



**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. (dossier) : 2023-25**



En réponse à votre demande d'accès aux documents du 20 juin dernier relative à « toutes les communications au sujet du vaccin 15-valent (VPC-15) entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut national de santé publique du Québec », vous trouverez ci-joint les documents détenus par l'Institut.

Toutefois, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le droit d'accès aux documents ne s'étend pas aux ébauches et versions de travail qui ont servi à l'élaboration des avis de l'Institut.

De plus, un document complémentaire à l'Avis concernant l'utilisation de nouveaux vaccins pneumococciques conjugués a été produit à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux. Conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons à la responsable de l'accès aux documents du Ministère pour ce document :

**Madame Dominique Breton, sous-ministre adjointe**  
Direction générale des affaires institutionnelles et des opérations  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Téléphone : 418 266-8864  
Télécopieur : 418 266-7024  
Courriel : [Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca](mailto:Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca)

...2

Une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information est annexée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



**Julie Dostaler**  
**Secrétaire générale**

p. j. - Documents  
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2023-8821